

CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL ALGERIE

Questionnaire

Les indicateurs de progrès

Vous êtes invités à nous signaler les travaux, avis et rapports que vous réalisez ou avez réalisé sur ces questions en répondant au questionnaire ci-dessous

A) Avancée des travaux sur les thèmes de politiques. de développement et de bien-être

1) Quels sont les travaux, rapports ou autres contributions réalisées dans votre pays sur les thématiques suivantes ?

. Progrès

L'Algérie enregistre, depuis 2000, une performance moyenne de 6 % de croissance, annuellement, hors hydrocarbures. Ces progrès sont le fait d'une stratégie fondée sur le développement des infrastructures, de la modernisation de l'outil de production, du développement du secteur des services, des TICs, et du développement humain dans la cadre d'une prise en compte systématique des besoins sociaux et collectifs (santé éducation, habitat, emploi, lutte contre la précarité). Il est dans l'ordre des choses que des évaluations périodiques de ces différents paramètres soient faites.

Les référentiels de base en termes de mesures sont reliés au PNB global et per capita à travers le taux de croissance classique mesuré dans sa dimension globale et sectorielle. Les supports en sont les bilans annuels et les rapports économiques et sociaux des secteurs et des institutions. Le CNES édite, lui-même, un rapport de conjoncture de périodicité semestrielle et un Etat économique et social de la Nation de périodicité annuelle.

Un des objectifs fixés est d'arriver, à travers l'amélioration et le renforcement de la collecte statistique, à régionaliser la croissance économique et à disposer d'indicateurs infra annuels. Les principales enquêtes statistiques sur la démographie, l'emploi, la santé, l'éducation, l'habitat, ... prennent en compte la dimension régionale pour aboutir à des agrégats plus détaillés à des fins de programmation, de suivi et d'évaluation. Ces informations permettent également d'élaborer les typologies des communes pour soutenir les fonds de péréquation versés par l'Etat.

. Bien-être

Les indicateurs de bien être sont mesurés à la fois par rapport aux niveaux de satisfaction de la demande sociale que par rapport aux écarts observés en matière de besoins et de revenus entre groupes de population. Ces indicateurs prennent en compte les niveaux d'accès des populations aux services publics de base (accès aux services sanitaires, alimentation en eau

potable, desserte en gaz et électricité, ...

Des différentiels de développement humain durable entre les territoires et leurs démembrements sont en cours d'élaboration dans le cadre du RNDH pour rendre compte des disparités qui peuvent exister entre groupes de population et groupes sociaux par rapport à l'accès à ces services.

La mise en place d'un observatoire de la pauvreté permet de disposer d'indicateurs plus fins et de suivre l'évolution des niveaux de vie des populations.

. Qualité de vie

Deux publications sont produites régulièrement :

- Le Rapport National sur le Développement (RNDH)
- Le rapport d'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

La production annuelle du RNDH permet de regarder, à travers l'Indice du Développement humain, les Indices associés IDH, l'Indice de Pauvreté Humaine (WH) et l'Indice sexospécifique de développement de humain. A travers ces évaluations, des regards croisés sont jetés sur l'évolution des politiques publiques dédiées à l'éducation, à la santé, à l'habitant, à la lutte contre le chômage et à la pauvreté en direction des populations cibles.

L'Indice de Développement Humain est un indicateur de progrès social. Cet un indice composite synthétise la mesure du développement humain, permettant de chiffrer le niveau moyen d'un pays en faisant appel à trois dimensions essentielles la longévité, la santé et les conditions environnementales qui sont synthétisées dans l'espérance de vie à la naissance, l'instruction et l'accès au savoir, l'alphabétisation des adultes et enfin la possibilité de disposer d'un niveau de vie décent par l'accès aux ressources mesuré par le PIB par habitant et exprimé en parité de pouvoir d'achat.

Les indices associés (lutte contre la pauvreté et disparité du genre) s'articulent autour des dimensions de la lutte contre la Pauvreté Humaine (IPH), de la réduction des disparités dans le genre (ISDH) et de la participation de la Femme

- L'indice de pauvreté humaine renvoie aux déficits rencontrés en termes de longévité, d'accès à l'instruction, à une eau améliorée et en matière nutritionnelle.
- L'Indice Sexo spécifique de Développement Humain mesure les inégalités entre hommes et femmes, une mesure du développement humain qui ajuste l'IDH afin de sanctionner les disparités entre les hommes et les femmes sous les trois piliers de l'IDH : santé longévité, savoir lire et écrire et accès aux ressources.
- L'indice de la Participation des Femmes, à la différence de l'ISDH qui porte sur le bien être, couvre plus particulièrement l'activité. Il tient compte dans ce domaine de trois dimensions: la participation à la vie et aux décisions politiques, la participation à la vie et aux décisions économiques, et le contrôle des ressources économiques.

Il y a lieu de noter que les rapports sur le développement humain ont été adossés, annuellement, à des thématiques spécifiques telles, le capital humain, les OMD, le budget social de la Nation le déminage humanitaire, ... Le calcul des indicateurs prend appui sur les données nationales produites par le système national des statistiques et rendues aux standards internationaux ainsi que sur les protocoles de calcul validés par des experts du PNUD.

Le rapport d'évaluation des OMD est aligné sur les standards édictés par les institutions internationales y compris des mesures y afférentes sur les 8 objectifs retenus. Le dernier rapport en date est celui à mi-parcours des objectifs du millénaire.

. Développement durable

De nombreux rapports concernant le développement durable ont été produits par différentes institutions particulièrement le CNES et le Ministère chargé de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Dans sa feuille de route, le CNES a retenu le principe d'un rapport annuel sur le développement durable qui revient sur la qualité de la croissance, la qualité de la répartition et la préservation valorisation des ressources de l'environnement. Le premier rapport du genre est déjà élaboré et un processus de coopération a été engagé avec la Banque Mondiale pour sélectionner des indicateurs pertinents de développement durable et calculer un indice synthétique. Les indicateurs en question s'inspirent des travaux et des avancées enregistrés dans ce domaine.

. Dépassement de la simple logique du PIB

Il est d'abord question d'affiner, selon des lignes générales de cohérence horizontales et verticales, cet indicateur de mesure avant d'envisager son dépassement même si cette problématique est à l'ordre du jour dans notre pays. Deux écueils sont présents :

- les capacités et les moyens de la collecte statistique
- les indicateurs de substitution qui seront validés à la fois par la pratique et les recommandations des institutions internationales à condition d'en vérifier la faisabilité et de pouvoir élaborer un indicateur synthétique ou composite.

Nous nous attachons actuellement plus à fournir plus des indicateurs d'impact (en termes de populations ciblées et d'environnement) que des indicateurs de volume, ceci pour une raison simple qui est liée à l'immensité du territoire et à l'occupation déséquilibrée de l'espace. De la même façon les programmes de développement de ces dernières dix dernières années et des 5 prochaines années sont massivement dédiés au rattrapage des déficits sociaux entre les régions et les groupes sociaux, suivant en cela les seuils minimaux exigibles en matière de confort par rapport à des normes définies (par exemple le taux d'occupation des logements) et de disposer de mesures de progrès.

. Relation entre progrès sociétal et conditions individuelles

Les progrès économiques n'ont de sens que s'ils produisent des impacts au niveau social et être accompagnés de progrès individuels significatifs au niveau des capacités. L'éducation pour tous, l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnels ouverts à tous, La mise en place de programmes d'emploi qui favorisent l'initiative individuelle et l'auto-emploi sont quelques unes des options retenues pour permettre l'amélioration des conditions individuelles.

Les corrélations entre le progrès social et les conditions individuelles se retrouvent au niveau de l'évolution du taux de chômage et des taux de scolarisation et d'accès à l'enseignement supérieur. Par exemple dans l'enseignement supérieur, le taux de participation des filles atteint 131% par rapport à celui des garçons.

Sur la question de la pauvreté, l'option retenue consiste à observer le phénomène selon un double prisme :

- La pauvreté selon les indicateurs de la WBI: la population vivant au seuils de 1 dollar/PP AI jour/habitant, la pauvreté à 2 dollars PP AIj/habitant, la pauvreté générale. Tous ces indicateurs se fondent une démarche de consommation alimentaire.
- La pauvreté humaine selon la vision «*pnidienne* »du PNUD qui est synthétisée dans l'Indice de Pauvreté Humaine (UPH) et ses composantes qui sont la probabilité de ne pas décéder avant 40 ans, l'analphabétisme des 15 ans et plus et la moyenne pondérée entre l'accès à une eau améliorée et l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans.

Les deux démarches exigent des données actualisées, issues d'enquêtes portant sur les dépenses de consommation des ménages, des statistiques démographiques et sectorielles (santé, ressources en eau). Dans ce domaine, une enquête auprès des ménages a été prévue au cours de cette année.

. Relation entre économie et utilisation des ressources naturelles

Un des aspects qui est pris en compte, au niveau des mesures et des politiques publiques, est l'efficacité énergétique. Ceci rejoint un des objectifs de réduction des émissions de GES à partir du moment où un programme important d'économie de l'énergie a été mis en place et dont le dernier en date est la réhabilitation énergétique des habitations. La reconversion des usines en faveur de l'utilisation du gaz naturel, la construction de centrales hybrides (utilisant simultanément solaire et gaz naturel). De même la mise en place d'une industrie du solaire est en cours de montage Ces paramètres sont l'objet de mesure et de suivi au niveau des institutions concernés. La part des énergies propres est systématiquement calculée dans les bilans énergétiques.

. Prise en compte des phénomènes environnementaux

La dernière livraison en date concerne la réalisation du rapport national sur les changements climatiques sous les auspices de la CCNUCC et du GIEC. L'Algérie prépare actuellement sa troisième communication dans ce domaine, Le rapport en question est placé sous la supervision du CNES qui a eu à auditionner les institutions mais aussi à solliciter les avis des principaux acteurs de la société civile (associations, ONG, partenaires économiques).

De nombreuses applications qui donnent lieu à des rapports de périodicité variée sont élaborés par les administrations centrales et les institutions. Il en est ainsi des rapports sur la qualité de l'air, sur la gestion des déchets ménagers, sur les incendies de forêts, sur la qualité de l'eau, ... Un observatoire de l'environnement a été mis en place. Il produit chaque année un rapport sur l'Etat de l'environnement et utilise à cet effet une batterie de critères pour établir des comparaisons dans le temps.

Le rapport national sur le développement durable réalisé par le CNES s'attarde sur les aspects environnementaux à partir du concept consommation des ressources de l'environnement et reproduction des espèces en relation avec la bio-diversité.

La prise en compte des phénomènes environnementaux est rendue obligatoire dans les études d'impact des projets de développement. Un référentiel national est élaboré à cet effet et prend

en compte selon la dimension des projets l'incidence sur la flore, la faune, les biotopes ou sur les impacts en matière de ressources biologiques.

. Prise en compte du « vivre ensemble »

Cette notion du vivre ensemble peut être déclinée de multiples façons à travers les services publics, les réseaux d'accès, le partage des infrastructures, la protection sociale, ... Les indicateurs de mesure ne sont disponibles que pour un certain nombre de secteurs et de situations. Des progrès restent à faire tant sur le plan des définitions, que de l'instrumentalisation et des mesures.

. Accès des populations à l'eau potable

Les conditions d'accès de la population à une eau saine sont mesurés régulièrement et avec beaucoup de minutie. Les programmes publics de développement sont en partie tournés vers la mobilisation et l'accès des populations à l'eau. Actuellement au moins 95% de la population est raccordée au réseau ou a accès à un point d'eau contrôlé situé à moins de 20 mètres de son habitation.

Une batterie d'indicateurs est mise en place pour évaluer les niveaux d'accès des populations, la qualité de l'eau distribuée et les traitements des rejets domestiques et industriels.

. Accès des populations aux services publics (éducation, santé, transports, etc.)

Ces indicateurs sont aussi l'objet de suivis attentifs à différents niveaux. Les différents indicateurs de l'OMS, de l'UNESCO, du BIT, du PNUE, ... sont pris en charge et évalués périodiquement à travers les rapports sectoriels et de grilles normatives d'évaluation. Pour les indicateurs qui ne sont pas normalisés comme les infrastructures, les autorités établissent des comparatifs annuels et pluri-annuels pour mesurer les progrès accomplis : taux de desserte en AEP, linéaire routier par habitant, densité postale, densité téléphonique, taux d'utilisation des TIC, densité de pénétration de l'Internet, ...

2) Quelles sont les thématiques sur lesquels vos CES travaillent actuellement et qui sont en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien être?

L'encadrement et l'évaluation des politiques publiques dédiées au bien être et à l'amélioration constante du niveau de vie sont prises en charge par six thématiques qui constituent le substrat de la feuille de route du CNES et qui sont : le développement humain, l'économie fondée sur la connaissance, la gouvernance, la pauvreté, le développement durable et les libertés économiques.

Ces thématiques rémanentes sont complétées par la mise en place d'une quinzaine de comités ad hoc : sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la dynamique démographique et les besoins sociaux, la sécurité sanitaire, la sécurité énergétique, le développement de la petite et moyenne entreprise, les changements climatiques, le pacte national économique et social, etc.

Les thématiques de la feuille de route et les travaux des comités ad hoc se fondent sur des piliers des kit d'indicateurs inspirés des institutions internationales tels que le PNUD, la WBI, l'OCDE, la Banque Africaine de Développement, l'Union Africaine, la FAO, l'OMS ... où la dimension de la mesure et de la quantification constituent les vecteurs préliminaires à toute

analyse.

Ces différents dossiers ont également pour objectif de mettre en place des indicateurs de mesure, de suivi et d'évaluation qui s'inspirent des référentiels internationaux quand ils existent, sinon d'un benchmarking adapté aux différentes situations.

3) Quelles sont les thématiques sur lesquels vos CES vont travailler dans le futur et qui sont en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien être?

Les thématiques déjà évoquées s'inscrivent dans la récurrence et se préoccupent fortement de pouvoir rapatrier les mesures universelles validées par les institutions internationales ainsi que par des centres princeps de référence. Notre Conseil s'efforce aussi de mettre en place de bonnes pratiques en matière d'évaluation et de peser sur la collecte statistique des données pour pouvoir disposer d'informations plus fines qui autoriseraient des analyses qualitatives et discriminantes.

L'économie fondée sur la connaissance est un autre des thèmes pris en charge actuellement. L'indice de l'économie de la connaissance ou *knowledge economy index* (KEI) est calculé sur la base de la moyenne des scores des performances du pays sur les quatre piliers de l'économie de la connaissance (régime d'Incitation Economique, Education, Innovation et Technologies de l'Information et de la Communication). L'indice de la connaissance ou *Knowledge Index* est la moyenne simple des performances d'un pays dans les trois piliers de l'économie de la connaissance (éducation, innovation et TIC). Ces indices se déclinent des 12 variables EFC qui sont: Les barrières tarifaires et non tarifaires, les règles de la loi, la qualité du cadre réglementaire, le taux d'alphabétisation des adultes, le taux d'inscription au secondaire, le taux d'inscription au tertiaire, les chercheurs dans la R&D, les demandes de brevets, les publications dans les journaux scientifiques et techniques, les téléphones, les ordinateurs et les fournisseurs d'accès à Internet. A ces variables s'ajoutent celles des performances économiques et sociales : PIB et IDH.

La production du volume 1 «L'économie fondée sur la Connaissance: Etat des lieux» Décembre 2008 a reçu la validation des Experts de la WBI et de ce fait il est éligible à la comparabilité des rapports à caractère international. Le second volume « stratégies d'implémentation » est en cours d'élaboration.

4) Si vous ne travaillez pas sur des thématiques en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien être ou n'en avez pas encore envisagé la possibilité, êtes-vous cependant intéressé de le faire dans un futur proche? Et si oui, sur quels sujets plus précisément?

Les questions relatives aux mesures sont importantes. L'utilisation des ressources heuristiques disponibles a permis de réaliser des progrès considérables dans le domaine de l'analyse. Cependant, il faut être conscient de la nécessité d'affiner ces analyses et nous nous inscrivons dans la démarche qui consiste à apporter de nouvelles visions du développement. Sans altérer ni provoquer de nouvelles résurgences, la distanciation des questions de développement par rapport aux questions de croissance devrait également s'intéresser aux changements structurels. Ce n'est pas une question philosophique mais d'ordre pratique étant directement reliée aux progrès des sociétés vues sous l'angle de leurs pratiques sociales. Cette dimension interroge l'universalité des mesures.

B) Intérêt national pour les travaux dans ce domaine

5) Quel est l'intérêt de votre institution pour les différentes thématiques en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien être?

Notre Conseil est convaincu de la nécessité de dépasser les mesures de type quantitatif sans pour autant rompre avec les cadres référentiels existants. Néanmoins, il faut avoir à l'esprit la faisabilité opérationnelle de telles approches qui posent de sérieuses difficultés en termes de paramétrages, d'agrégations, de nomenclatures, de typologies et qui ne manqueront pas d'avoir des incidences complexes sur les appareils statistiques et sur les reconversions des indicateurs de performances des administrations et des institutions.

C'est pratiquement une autre éthique du chiffrage qu'il fait invoquer.

6) Quels sont les domaines cités qui vous intéressent le plus actuellement et dans le futur?

Le développement durable et la mesure des disparités en termes de niveau et de qualité de vie sont des centres d'intérêt majeurs.

7) Quel est l'intérêt de la société civile pour les différentes thématiques en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien être? Sentez-vous une forte demande de la société civile pour travailler sur ces questions?

L'Algérie a atteint un seuil critique de niveau de développement économique et social qui rend inopérantes les mesures quantitatives mises en œuvre actuellement. Les organisations de la société civile s'inscrivent dans cet ordre de préoccupation à la fois en ce qui concerne les questions liées au niveau de vie, à l'environnement qu'au développement durable.

C) Propositions concernant l'avenir des travaux dans le domaine de la mesure du progrès, du développement et du bien être

8) Quels sont les principaux défis et quelles sont les principales applications pratiques que vous en attendez?

Disposer d'un référentiel adaptable qui ne soit pas entaché de valeurs idéologiques ou de gabarits surfacts.

Autrement, nous nous inscrivons pleinement dans la démarche qui consiste, à partir des limites reconnues aux indicateurs traditionnels à améliorer les critères de référence et les protocoles de calcul y afférents.

Par exemple, l'IDH est devenu inopérant par le fait qu'il mesure une situation et non un progrès d'une part et par le fait qu'il stigmatise les pays qui sont en black list. De même l'ensemble des indicateurs de mesure des institutions internationales et des ONG sont tournés vers des mesures de ce genre.

Il faudrait probablement sortir des tropismes actuels et qui ont des effets induits négatifs et éviter de s'installer dans des jugements de valeur.

Par ailleurs, les bases données des institutions internationales sont sujettes à caution à partir

du moment où elles se créent leurs propres données. C'est le cas, par exemple, pour le calcul de l'IDH ou de l'indice de perception de la corruption. Il faut absolument ouvrir le débat sur le plan instrumental et méthodologique ? Notre Conseil a déjà fait la proposition et qui a été acceptée par le Bureau Central du PNUD d'organiser un atelier régional qui regarderait ces questions pour faire un certain nombre de propositions en faveur de l'amélioration des approches et de la qualité statistique des mesures.

9) Quelles sont les dimensions que vous jugez spécialement importantes pour la mesure du progrès, du développement et du bien-être des sociétés?

Les aspects liés à la gouvernance de façon générale (gouvernance politique, territoriale, économique, ...) ainsi que les aspects liés à la citoyenneté sont importants

10) Avez vous des suggestions, propositions, bonnes pratiques à présenter en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien être concernant les indicateurs à retenir, la présentation des résultats sous forme de tableau de bord...?

L'élaboration d'une matrice sociale ou d'une matrice de bien être social, à condition que les critères de mesure soient spécifiés peut être dans l'ordre des priorités si on veut dépasser les indicateurs de mesure classiques. Le postulat de base est que le développement est au service de l'homme et non pas une fin en soi.

11) Avez vous des suggestions, propositions, bonnes pratiques à présenter en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien être pour assurer une consultation, une participation de la société civile dans l'avancée de ces travaux ?

Une des bonnes pratiques, au niveau instrumental, est la démarche de notre Conseil pour l'élaboration de son rapport sur la gouvernance, de combiner l'approche de la WBI (World Bank Institute) du MAEP (Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs) et d'être un centre de référence pour les méthodologies, instruments et indicateurs d'évaluation.

L'agrégation d'une masse importante d'informations en six indicateurs (26 bases de données en moyenne par indicateur) a creusé l'écart entre les valeurs des six dimensions de l'état de la Gouvernance des pays en développement et les pays développés. Les six dimensions de la WBI sont parfaitement corrélées, leur poids dans la caractérisation du profil de Gouvernance est le même, cependant le champ de la Gouvernance est réduit et de ce fait seul un type de Gouvernance est ciblé.

L'approche du MAEP se fonde sur démarche qualitative par objectifs, replacée dans 4 matrices (gouvernance politique, démocratie et participation, gouvernance des entreprises, développement socioéconomique).

Un séminaire, organisé à Alger en présence du Dr Daniel KAUFMANN, a validé les approches du MAEP et a reconnu la nécessité d'aller vers des croisements pertinents pour saisir les bonnes pratiques mais aussi les vrais enjeux du développement.

Autrement une des suggestions majeures est de réfléchir à la manière d'améliorer la collecte statistique et à la fiabilité des données. C'est un écueil important dans les pays en développement. On ne peut prétendre à l'amélioration des mesures sans background approprié.